

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



20032840

ile,

TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT

10 FEV. 2020

DU DRAVANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0439 153 444**

Nom

(en entier) : **CUISI-FORMAT**

(en abrégé) : *coopérative*

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Château 10 à 1420 Braine-l'Alleud**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

L'an 2020, le 01 février

Les associés de la S.R.L CUISI-FORMAT se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société, Rue du Château 10 à 1420 Braine-l'Alleud.

Monsieur Walter ZSCHAU

Madame Françoise CRETEUR

Monsieur ZSCHAU préside l'assemblée générale.

Le président rappelle que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée avec l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège social ;

Après l'échange de diverses observations, le Président met successivement au vote les résolutions suivantes :

Première résolution :

Transfert du siège social :

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de CUISI-FORMAT S.R.L. à l'adresse : 32 Clos Remy Van den Abeele à 7060 SOIGNIES.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les actionnaires présents et les mandataires, après lecture.

Le président,

Walter ZSCHAU

Les Administrateurs,

Françoise CRETEUR

Mentionner sur la dernière page du voleur Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).